

# LECOM

FÉVRIER + MARS 2025

\*  
MAINTENANT  
UN BIMESTRIEL

**nouveau  
look!**

*voir page 2*

\*

*Joyeuse*  
**Saint-Valentin!**

## SERVICES

### Urbanisme et environnement

450 882-2920, poste 2223

### Bibliothèque

450 882-4738

### Loisirs et culture

450 882-2920, poste 2234

### Travaux publics

450 882-2920, poste 2246

### Info-Santé

811

### Service d'urgence

911

### Transports Québec

état du réseau routier 511

### Hydro-Québec - pannes

1 800 790-2424

### Patrouille communautaire

438 453-1828

### Contrôle animalier

450 222-1112

## CONSEIL MUNICIPAL

### Mme Michelle Joly

maireesse  
mjoly@chertsey.ca

### M. Jean-Guy Thibault

conseiller district 1  
jgthibault@chertsey.ca

### Mme Annie Bastien

conseillère district 2  
abastien@chertsey.ca

### M. Richard Héту

conseiller district 3  
rhetu@chertsey.ca

### M. Jonathan Théoret

conseiller district 4  
jtheoret@chertsey.ca

### Mme Valérie Léveillé

conseillère district 5  
vleveille@chertsey.ca

### M. Sylvain Lévesque

conseiller district 6  
slevesque@chertsey.ca

## INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez *Le Communicateur* dans votre boîte courriel. [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)

# DEUX NOUVEAUTÉS

## Le COM refait son image et devient un bimestriel

En effet, le conseil municipal a adopté un nouveau calendrier de publication et le *Communicateur* sera désormais publié à tous les deux mois. Le nombre de pages est augmenté à 20, au lieu de 16, et nous disposerons donc de plus d'espace pour annoncer activités et autres nouvelles.

### Voici donc le nouveau calendrier de publication :

- Février + mars
- Avril + mai
- Juin + juillet
- Août + septembre
- Octobre + novembre
- Décembre + janvier

Cette décision a été prise par souci de l'environnement (moins de papier utilisé), de coût et aussi parce que souvent, la même information revenait dans plusieurs numéros.



## Lancement de l'info-com

L'infolettre de la Municipalité a maintenant un nom officiel, l'info-com, et elle sera publiée plus souvent, de trois à quatre fois par mois, pour les annonces et nouvelles les plus récentes.

Nous vous invitons à vous abonner dès aujourd'hui, pour être au fait de toutes les actualités chertsoises!

**Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité en vous inscrivant sur [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca).  
Vous trouverez le formulaire tout en bas de la page d'accueil.**

# info-com

## FÉVRIER - DATES À RETENIR

**10 au 14**

**février**

Journées de la persévérance scolaire  
(voir page 19)

**14**

**février**

Saint-Valentin

**15**

**février**

Spectacle  
Martin Petit

**17**

**février**

Séance du conseil  
19 h

## ★ FAITS SAILLANTS – SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE DÉCEMBRE 2024



VIE DÉMOCRATIQUE

### Adoption du règlement de taxation 2025

Adoption du règlement 727-2024 – Pour l'année 2025, la taxe foncière générale globale a été ajustée au taux de 0,4830 \$ par 100 \$ d'évaluation et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la Municipalité, selon leur valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur, afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de l'exercice financier de la Municipalité.



VIE DÉMOCRATIQUE

### Adoption du budget

Le budget municipal a été voté par le conseil le 16 décembre dernier. En sus des dépenses opérationnelles courantes, le budget prévoit la mise en œuvre de plusieurs projets de moyenne et grande envergure, dont notamment :

- Réfection des barrages du lac Beaulne et du lac Jaune, avec appui gouvernemental attendu, pour 66 % des coûts admissibles, et contribution de la taxe environnementale;
- Mise aux normes de l'usine d'assainissement des eaux usées;
- Relance de l'exploitation de la carrière municipale;
- Aménagement du stationnement près des cascades Rochon;
- Construction du parc multifonctionnel au village;
- Construction d'une nouvelle caserne pour nos pompiers;
- Réparation de plusieurs tronçons du réseau routier, rues locales dans le secteur Beulac et la rue Paré dans le quartier n° 5 et travaux sur la chaussée du chemin Chertsey, en plus de la réparation des fissures dans les rues, pour la protection du réseau routier;
- Mesures d'atténuation de la vitesse dans plusieurs rues (plan dévoilé au printemps 2025).



## MARS - DATES À RETENIR

**1<sup>er</sup>**

**mars**

Spectacle  
Hubert Proulx

**3 au 7**

**mars**

Semaine de relâche  
(Voir les pages 12 et 13)

**17**

**mars**

Séance du conseil  
19 h

**22**

**mars**

Spectacle  
Anthony Kavanagh



# Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2023



Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 9 décembre 2024, je fais rapport aux Chertsoises et Chertsois des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe,

pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartrand (S.E.N.C.R.L.) et dont les résultats ont fait l'objet d'une présentation au conseil municipal un peu plus tôt aujourd'hui.

Avant d'expliquer les principaux résultats, vous me permettrez d'expliquer que le dépôt tardif des états financiers 2023 est le résultat d'une conjoncture en cascade de la dernière année au sein de notre équipe des finances, dont nous reprenons le dessus et pouvons envisager la suite avec optimisme. Cette situation antérieure aura nécessairement impacté le calendrier pour le dépôt du présent rapport. J'en profite pour saluer le travail des employées de la direction des finances qui ont redoublé d'effort pour appuyer tout le travail des auditeurs au cours des 15 derniers mois. Jamais l'intégrité, l'éthique et la qualité du travail de l'administration municipale n'ont été mis en cause au cours de cette période.

L'exercice financier 2023 s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 472 920 \$. Cette situation s'explique principalement par des dépenses imprévues lors des mesures d'urgence du printemps 2023 (lac Beaulne), dont la compensation du ministère de la Sécurité publique n'est toujours pas confirmée et ne peut donc pas, selon les critères de notre auditeur indépendant, être comptabilisée dans nos comptes à recevoir. Excluant cette situation, la Municipalité aurait dégagé un léger surplus. Les prochains exercices financiers viendront rééquilibrer les soldes et les liquidités de la Municipalité en conséquence.

Rappelons que les dépenses incompressibles de l'ordre d'environ 70 % du budget 2023 sont essentiellement la quote-part de la MRC, la contribution municipale à la Sûreté du Québec, la gestion des matières résiduelles, le remboursement (capital et intérêt) de la dette à long terme, les salaires des employés municipaux et nos dépenses au niveau des travaux publics et de la voirie.

Plusieurs projets se sont d'ailleurs réalisés en 2023 avec des investissements en immobilisation. La finalisation des travaux de réfection du chemin de l'Église au village jusqu'au 7<sup>e</sup> Lac, la réfection du chemin Grande-Vallée, 8<sup>e</sup> Rue, rue Lafond, route Montcalm, rue Rochon, avenue Castor et chemin du Lac-Paré, de multiples études pour la réhabilitation des barrages, la réfection de certains ponceaux problématiques sur le territoire et la gestion en urgence suivant les pluies diluviennes du mois d'avril 2023, occasionnant l'effondrement du chemin du lac Beaulne et fragilisant grandement le barrage s'y trouvant. Encore une fois, la Municipalité a été dans l'obligation de gérer l'ordinaire et l'extraordinaire, alors que la crue printanière a causé des dommages à nos infrastructures.

Ainsi, la situation financière de Chertsey est toujours saine, mais exige un suivi rigoureux afin de protéger les services actuels et entretenir nos infrastructures pour l'avenir. Le contexte économique actuel et les finances des municipalités suite aux augmentations des coûts post-pandémie ont eu nécessairement un impact sur notre gestion du budget 2024 et sur celui de 2025. Celui-ci fera normalement l'objet d'un dépôt le 16 décembre prochain. On peut se réjouir de notre agilité à relever plusieurs défis provoqués par différents événements climatiques. Cela exige des efforts importants de nos équipes et de la collaboration de tous les membres du conseil. Vous me permettrez à nouveau de saluer le travail de nos employés et aussi la patience de nos citoyens dans les circonstances. Le rétablissement de nos infrastructures est une manière de reprendre confiance en notre capacité à nous relever collectivement suite à des situations d'urgences.

Michelle Joly, *maïresse*

Comme l'exige la loi, voici la rémunération des élus individuellement pour l'année 2023.

## RÉNUMÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup> - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michelle Joly	1.1 Maire	36 044	18 022	17 678	
Jean-Guy Thibault	1.2 Conseiller	14 578	7 289		
Annie Bastien	1.3 Conseiller	14 612	7 306		
Richard Héту	1.4 Conseiller	14 672	7 336		
Jonathan Théorét	1.5 Conseiller	14 544	7 272		
Valérie Léveillé	1.6 Conseiller	12 177	6 088		
Sylvain Lvesque	1.7 Conseiller	14 653	7 327		

### Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

# RAPPEL SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Consulter la section Matières résiduelles sur notre site Internet : raccourci « Matières résiduelles » en page d'accueil au [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)

## BAC BLEU :

Jour de collecte = le MERCREDI, une semaine sur deux, en alternance selon le secteur.

- **Secteur A** : secteur situé à l'est de la route 125 (par exemple : secteur des Grands-Lacs, secteur lac Paré, chemin de l'Église, chemin Castor, chemin du 7e lac, le village, lac Jasper, lac Jaune, lac Brulé, lac d'Argent. **On ajoute aussi certaines rues près de la route 125 comme le 2<sup>e</sup> rang Est et Ouest et le secteur du lac Edmond (rue Martin, Edmond, Henri) et finalement toutes les propriétés directement sur la route 125.**
- **Secteur B** : secteur situé à l'ouest de la route 125 (par exemple : chemin Chertsey, Lac-Fidèle, Lac-David, Domaine des Sentiers, secteurs des lacs Beaulac et Lafond, chemin Marie-Reine-des-cœurs, les rues près du lac Lili, les rues autour du lac à Lunette, etc.).

## BAC NOIR :

À savoir qu'il n'y a pas de secteurs pour la collecte des bacs noirs et des bacs bruns. La seule distinction concerne les rues desservies par petit camion. Ces rues sont desservies un jour différent. Voir la liste à droite.

Jour de collecte = le MARDI, une semaine sur deux, pour l'ensemble de la municipalité\*.

*\*Sauf les rues desservies par un petit camion qui passera le MERCREDI, une semaine sur deux.*

## BAC BRUN :

Jour de collecte = le JEUDI, une fois par mois l'hiver, pour l'ensemble de la municipalité\*

*\*Sauf les rues desservies par un petit camion, qui passera le VENDREDI.*

En février, la collecte du bac brun sera effectuée le 13 février (pour tous les secteurs, sauf les rues desservies par un petit camion\* qui passera le 14 février).

En mars, la collecte du bac brun sera effectuée le 13 mars (pour tous les secteurs, sauf les rues desservies par un petit camion\* qui passera le 14 mars).

## \*LISTE DES RUES DE COLLECTE PAR PETIT CAMION

(bac noir et bac brun seulement) :

Ch. du Lac-Lili, ch. du Lac-David Est et Ouest, ch. du Domaine-des-Sentiers, rue Sylvie, rue Marthe, rue Genest (après le numéro civique 235), ch. du Lac-Cairo Est et Ouest, rue Latendresse, rue du Cocher, rue Sauvignon, rue Cabernet, 911 rue Rochon, Rang A, parcs à bacs des chemins du Père-Voyer et Houle.

### Un problème de collecte?

- Rappel pour une requête concernant la collecte des bacs noir ou brun : envoyer un courriel à [repartition.rawdon@ebiqc.ca](mailto:repartition.rawdon@ebiqc.ca) ou appelez le 450 882-9186
- Rappel pour une requête concernant la collecte du bac bleu : envoyez un courriel à [gmr@chertsey.ca](mailto:gmr@chertsey.ca)

Si un de vos bacs est brisé, perdu ou volé, envoyez-nous une requête avec votre nom, numéro de téléphone, votre adresse et si possible une photo du bac brisé par courriel à [gmr@chertsey.ca](mailto:gmr@chertsey.ca)



# « CHANGEZ, RECHARGEZ »

La Municipalité de Chertsey est fière de vous annoncer la mise en service de quatre nouvelles bornes de recharge au cœur du village. Ces bornes de niveau 2 sont compatibles avec les applications FLO ou Circuit électrique. Le tarif est de 1 \$/heure de recharge.

L'installation de ces bornes de recharge a été rendue possible grâce à un financement de la part du programme « Changez, rechargez », en partenariat avec Jour de la Terre, pour l'implantation de 4 bornes de recharge de véhicules électriques près de l'hôtel de ville.

Ces bornes publiques permettront tant à nos citoyen·nes qu'à nos visiteurs de faire le plein d'énergie : profitez de votre moment de recharge pour aller visiter nos commerces à proximité ou pour aller explorer les sentiers de l'Amitié.

Dans une optique de vous offrir un espace convivial, nous installerons au printemps des bancs de parc colorés. Ainsi, nous souhaitons favoriser la transition vers une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement. Des Chertsois et Chertsoises plus engagé·e·s et plus responsables face à la crise climatique, c'est possible, car à Chertsey, il y a des montagnes de possibilités!

*Ce projet a été financé par le programme « Changez, rechargez » d'Aviva Canada, présenté en partenariat avec Jour de la Terre Canada.*

Changez,  
rechargez ⚡

JOUR  
DE LA  
TERRE  
.CA

Soutenu par

AVIVA



## STATISTIQUES 2024

# LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT EN CHIFFRES

### — Statistiques 2024 —

**Tous les types de permis et de certificats émis : + de 670 demandes**

**Constructions neuves : 71 nouveaux bâtiments principaux**

**Permis de rénovation/agrandissement/déclaration de travaux : + de 240 permis**

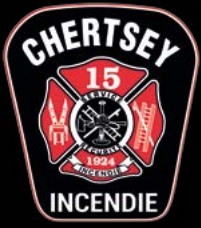
**Valeur foncière des permis et certificats : plus de 36 millions \$**

### Réalisations 2024 au Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Rédaction et adoption de l'omnibus réglementaire : nous avons allégé certaines dispositions et ajouté des travaux éligibles à la déclaration de travaux gratuite, tels que le poulailler et l'abri à bois.
  - Poursuite du programme de caractérisation des rives et des installations sanitaires autour des lacs.
  - Poursuite du programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène durable : le programme se poursuit en 2025, visitez la section Environnement de notre site Internet pour les détails. Vous pourriez recevoir un remboursement allant jusqu'à 150 \$ pour des produits d'hygiène durable!
  - Récolte de trois fleurons dans le cadre des Fleurons du Québec, un programme qui récompense les efforts d'embellissement des municipalités. La classification « Trois fleurons » signifie que dans l'ensemble, la municipalité présente des aménagements horticoles de qualité.
  - Réussite du Défi pissenlit sur les terrains municipaux, offrant des délices aux abeilles et autres pollinisateurs essentiels à notre environnement.
  - Organisation et réalisation de la troisième édition de la Journée verte et remise d'arbres et de plantes aux citoyens.
  - Participation à la première rencontre du Plan climat avec la MRC de Matawinie.
- Dépôt d'un projet intégré et structurant d'aires protégées sur les territoires publics de Chertsey, auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le dossier est en analyse auprès de ce Ministère, le MELCCFP.
  - En 2024, il y a eu onze rencontres du comité consultatif en urbanisme concernant les dossiers suivants :
    - Une vingtaine de demandes de dérogation mineure ou de demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Voici des exemples : PIIA dans les pentes fortes, PIIA dans le secteur Clermoustier, PIIA dans le village ou PIIA pour des projets intégrés d'habitation.
    - Près de soixante demandes d'usage conditionnel qui ont été présentées au CCU et concernant en majorité des demandes pour de nouvelles résidences de tourisme.
    - Une dizaine d'autres sujets divers qui ont été discutés ou présentés au CCU, tels que des plans de développement de nouveaux quartiers résidentiels ou le choix de nom pour des nouvelles rues.







SERVICE  
INCENDIE  
ET SÉCURITÉ  
PUBLIQUE

# Le ramonage



Les cheminées doivent être nettoyées et inspectées tous les ans ainsi que les conduits de fumée et les tuyaux de raccordement. Le Service de sécurité incendie recommande cependant d'effectuer des vérifications et des ramonages plus fréquemment si l'appareil est utilisé de façon régulière et/ou intensive.

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment, qui pourraient causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes. Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;

- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier des informations sur un entrepreneur. Vous pouvez également vous informer auprès des

différentes associations de l'industrie du chauffage.

## Qu'est-ce que la créosote?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

## Comment prévenir la formation de la créosote?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de la créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.





Chaque année au Québec, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiment causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

#### Comment vous en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre

le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 30 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tel le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.
- Attention! Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

# Les cendres chaudes

## Dégagez le passage

**Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglecez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.**

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile.

Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sortie de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaisse la façon d'y accéder et de les ouvrir.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.
- Dégagez vos sorties de tout objet encombrant

comme des jouets, chaussures, sacs d'école, pelles, souffleuse, barbecue, meubles de jardin rangés, etc.

- Vérifiez que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.
- Informez votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- Vérifiez si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.

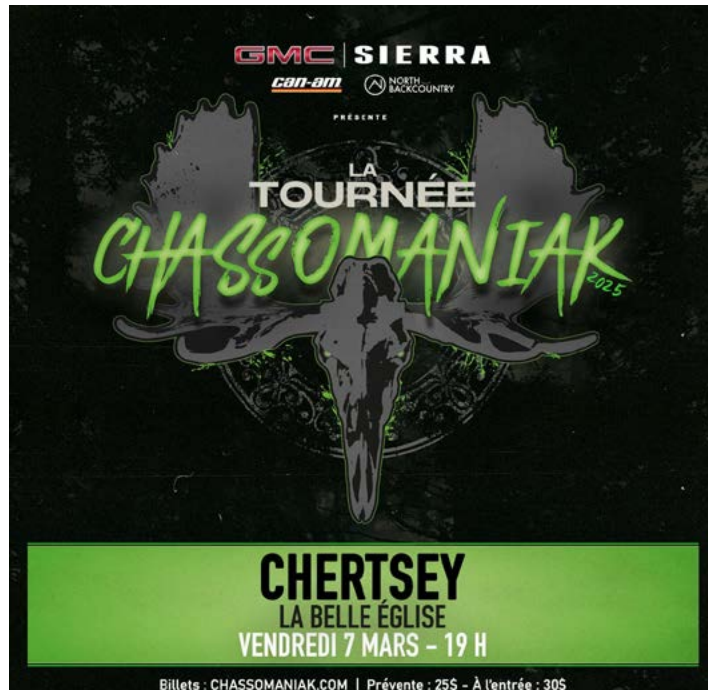
# Camp familial St-Urbain - Pêche blanche

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre événement annuel de pêche blanche qui se tiendra les 22 et 23 février ainsi que le 1<sup>er</sup> mars. Venez profiter d'une ambiance conviviale où rires et partage seront au rendez-vous! Des collations et des boissons chaudes vous seront offertes sur place pour vous réchauffer et agrémenter votre journée.

De plus, grâce au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec, chaque enfant âgé de 6 à 17 ans recevra gratuitement un permis de pêche valide jusqu'à ses 18 ans, une belle occasion de leur transmettre la passion de la pêche! Cet événement est entièrement gratuit, mais il est nécessaire de réserver votre place à partir du 25 janvier, par téléphone ou par courriel.

Pour ceux qui souhaitent prolonger ce moment unique, il est également possible de louer une chambre dans une auberge pour les nuits des 22 et 23 février.

22, 23 février et 1<sup>er</sup> mars 2025 de 9 h 00 à 16 h 30  
Inscription obligatoire à partir du 25 janvier 2025.  
1651, chemin de Chertsey, Chertsey  
438-788-3493, poste 1 - info@campfamilial.org



POINTS DE VENTE  
à partir du 1<sup>er</sup> décembre :

**MD Sports Rawdon**  
3474, rue Queen, Rawdon  
450 834-7572

**Marché Chertsey**  
542, chemin de l'Église, Chertsey  
450 882-2054

Caroline 514 237-9745

Yves 514 705-3329

Gabriel 514 677-2035

## Clinique d'impôt

Du 25 février au 4 avril 2025

Pour les personnes de 50 ans et plus de  
Chertsey et les environs

### Critères d'admissibilité :

- Être membre ou devenir membre de la Maison des Aînés de Chertsey (20\$)
- Avoir un revenu maximal :
  - une personne seule : 35 000 \$
  - un couple : 45 000 \$
  - chaque personne à charge supplémentaire : 2 500 \$
- Situation fiscale simple
- Ne pas être travailleur autonome
- Ne pas avoir vendu une résidence y compris un chalet
- Ne pas être en faillite

Sur rendez-vous seulement  
450 882-1688



## La Maison des Aînés

### En février et en mars

- Ne manquez pas nos dîners thématiques St-Valentin et Cabane à sucre
- En mars, un cours de dessin pour débutant et un cours de peinture débuteront, alors suivez notre page Facebook!
- Notre clinique d'impôts annuelle débute en février

### 50 ans et plus

20 \$ par année pour être membre  
Horaire : De 8 h 30 à 16 h 00

552, chemin de l'Église, Chertsey  
450 882-1688

maisondesaines.chertsey@gmail.com  
Josiane Beaudoin, coordonnatrice



## Le Groupe des Montagnards

### Aide alimentaire / Friperie

Chaque semaine, nous aidons en moyenne 60 familles grâce à nos paniers alimentaires. Découvrez notre friperie où vous trouverez des vêtements, articles de cuisine, articles de maison, meubles, articles de sport... le tout à mini prix.

Ensemble, continuons à faire une différence!

### Aide alimentaire et boutique solidaire

- **Aide alimentaire** : Chaque jeudi, paniers à 10 \$ disponibles de 9 h 30 à 15 h 00 (fermé entre 11 h 30 et 12 h 30). Les mardis, profitez de sandwiches et repas préparés à petits prix dès 8 h 30.
- **Friperie** : Découvrez une variété d'articles : vêtements, articles pour bébés, électronique, décoration, meubles et bien plus! Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h 00 à 15 h 30 (fermé entre 11 h 30 et 12 h 30).
- **Aide d'urgence** : Soutien alimentaire et vestimentaire gratuit pour les situations difficiles.

623, ch. de l'Église, Chertsey  
450 882-1863 - info@groupemontagnards.com

## Club de l'âge d'or

### Souper dansant « La St-Valentin »

Le vendredi 7 février à 17 h à la salle communautaire  
Musique avec Ginette Galarneau

### Souper dansant « L'Italie »

Le vendredi 7 mars à la salle communautaire

Réservation au 514 886-6642 – Jacqueline  
Bonne et heureuse année 2025!

**MIEUX VAUT PRÉVENIR**

OseParler  
DuSuicide.com

**Semaine de prévention du suicide**  
Du 2 au 8 février 2025

AQPS  
Association québécoise de prévention du suicide

## Cercle de Fermières Chertsey

Le Cercle vous souhaite une bonne année remplie de beaux projets et de belles réalisations. Nous remercions toutes les participantes aux différents ateliers offerts grâce au programme Fédéral Nouveaux Horizons pour les Aînés qui prendra fin le 31 mars prochain. Nous désirons souligner la collaboration de la MAC qui nous a prêté ses locaux.

### Il reste 1 atelier soit les bas au tricot qui aura lieu du 12 février au 12 mars à la salle communautaire.

Prérequis: savoir tricoter maille à l'endroit et envers à la broche.

La laine est fournie, les broches peuvent être prêtées moyennant un dépôt.

Pour vous inscrire: Tél: 819 323-7733 - tres.fed13.chertsey@cfq.qc.ca - Les places sont limitées.

Merci infiniment à tous les donateurs qui nous ont permis d'habiller 2 petites filles d'une famille défavorisée de l'école primaire de Chertsey. Nous amassons des dons pour pouvoir aider une autre famille. Vous pouvez nous remettre votre don en personne au sous-sol du 552, rue de l'Église à Chertsey ou via Interac au 450 755-8608 (Question : *Partage* - réponse : *don*). Le Cercle a besoin de votre appui!

Nous publierons notre nouvelle programmation printemps/été dans l'infolettre de la Municipalité, ainsi que sur notre page Facebook.

Pour toute personne qui désire apprendre les arts textiles tel que le tricot, le crochet et le tissage, nous sommes ouvertes à vous l'apprendre individuellement les lundis et mardis entre 9 h 30 et 14 h 00. Vous pouvez venir faire un essai gratuit.

Pour toute question ou information, vous pouvez nous joindre par téléphone au 819 323-7733, par courriel au tres.fed13.chertsey@cfq.qc.ca ou en venant nous visiter. Au plaisir!



# La semaine de relâche - du 3 au 7 mars 2025



## Ski Montcalm - Le mardi 4 mars de 8 h 30 à 16 h 00

Les billets de journée pour le ski alpin et la planche à neige à la station de ski familiale Ski Montcalm sont offerts par la Municipalité de Chertsey aux enfants résidents âgés de 17 ans et moins et permet aux adultes de bénéficier du tarif réduit « groupe municipal ».

Faites vite, les places sont limitées!

### Nouvelle procédure

Pour ceux et celles qui ne détiennent pas encore la carte rechargeable personnelle de cette station, vous devrez créer votre compte en ligne à l'adresse suivante Connexion / Inscription | Ski Montcalm et ajouter chaque membre de la famille pour pouvoir bénéficier de cette offre. Ainsi, il vous sera possible de récupérer votre carte le jour même de l'événement, dès l'ouverture, si vous ne l'avez pas fait préalablement lors d'une visite ponctuelle.

Aussi, vous pourrez profiter d'un rabais sur la location d'un équipement complet. Renseignez-vous auprès de la responsable pour plus de détails.

### ACTIVITÉS – PRIX À LA CARTE

*Ski ou planche à neige - (prix par personne, taxes incluses)*

Billet de journée Enfant (5 ans et –) . . . . .	<b>GRATUIT</b>
Billet de journée Enfant (6 – 17 ans) . . . . .	<b>GRATUIT</b>
Billet de journée Étudiant (18 – 21 ans) . . . . .	31,50 \$
Billet de journée Adulte (22 ans et plus) . . . . .	36,75 \$

Ski Montcalm - 3294 rue Park, Rawdon, Québec

Le mardi 4 mars 2025 – reporté au 5 mars 2025 si les conditions météorologiques sont défavorables

Inscription obligatoire avant

le 21 février 2025

450 882-2920, poste 2234

loisirs.culture@chertsey.ca



# La semaine de relâche - du 3 au 7 mars 2025

## Camp de jour de la relâche

Le camp de jour pour la semaine de relâche **du 3 au 7 mars 2025** aura lieu au CampsRep.

Activités extérieures : glissade sur tube, randonnée raquettes, hébertisme etc.

Activités intérieures : tir à l'arc, escalade, salle de jeux, salle de sciences naturelles, etc.

Endroit : CampRep / 1640, rue Rochon, Chertsey

Clientèle : Maternelle en cours à 12 ans

Horaire : 9 h à 16 h - Service de garde matin de 7 h à 9 h  
et après-midi de 16 h à 18 h

Coût : 115 \$/semaine par enfant et

13 \$/jour par enfant pour le service de garde.

Inscription obligatoire avant le 21 février - Minimum 20 participants :

450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca



## « SAM'DIT de sortir » de la relâche!

Samedi soir, on sort dehors!

- Patin libre tout en vous déhanchant sur une musique rythmée et envoûtante
- Feux ambiants – Apporter vos grillades
- Guimauves et chocolat chaud offerts sur place
- Glissade libre sur tubes
- Prêt de raquettes pour une virée aux flambeaux dans nos sentiers

Date : 1<sup>er</sup> mars 2025

Horaire : 18 h à 22 h

Endroit : Patinoire municipale

Gratuit!



SEMAINE DE RELÂCHE

## CINÉMA DU SAMEDI

gratuit!

### Wicked : Première partie

Le 8 mars à 18 h 30- La Belle Église, 543, ch. de l'Église

Elphaba, une jeune femme incomprise à cause de sa peau verte, et Galinda, une fille populaire, se lient d'amitié à l'université de Shiz au pays d'Oz. Après une rencontre avec le merveilleux magicien d'Oz, leur amitié atteint un carrefour.

› Jus, popcorn et barbe à papa offerts gratuitement







## Balle-donnée de Chertsey

### Arbitre et marqueur recherchés

En prévision du grand retour du club de balle-donnée de Chertsey, nous sommes à la recherche d'un arbitre et d'un marqueur.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec nous  
Restez à l'affût pour les inscriptions de la saison 2025!

(450) 882-2920, poste 2256  
loisirs.culture@chertsey.ca



## Zumba

12 ans et +  
12-14 ans : doivent être accompagné d'un parent



Le mardi : du 25 mars au 13 mai 2025 (8 semaines) ou  
Le jeudi : du 27 mars au 15 mai 2025 (8 semaines)

**Cours à la carte :** Achat d'un minimum de 6 cours à la carte (applicable les mardis ou jeudis et valide que durant la session en cours)

**Coût : 56 \$ + taxes / À la carte 6 cours minimum : 10 \$ + taxes par cours**

Horaire : de 18 h 30 à 19 h 30 au gymnase de l'école St-Théodore

Inscription obligatoire avant le 21 mars 2025

Inscription : 450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca

## Yoga - 16 ans et + - Aucune expérience requise

### Yoga de printemps : cours de 75 minutes

Mes cours de yoga pour tous offrent à chacun de suivre son niveau en respectant ses limites. L'alignement et l'aspect thérapeutique seront expliqués pour faciliter la pratique personnelle de chaque participant. Chacune des sessions est fortement inspirée des 5 éléments, de la saison ainsi que des 5 souffles (directions de l'énergie). Chaque cours est constitué de méditation en mouvement, de pranayama (respiration consciente), d'asanas, de mantras et de mudras (gestes des mains). Un bel amalgame d'outils pour unifier sa connexion cœur/corps/esprit.

### Respiration & Relaxation : cours de 75 minutes

Un cours sur l'art de respirer en pleine conscience à travers des exercices simples et efficaces. Une pause puissante pour le système nerveux à travers des postures de détente et des visualisations guidées. Un baume pour le corps, la tête et le cœur!

Professeur : Ann-Marie Provencher (enseigne le yoga depuis 14 ans)  
Site web : Ann-MarieMassageYoga.ca

Date : Du 7 avril au 9 juin 2025 (8 cours) / Congés le 21 avril et le 19 mai.  
Horaire : Yoga du printemps - le lundi de 17 h 30 à 18 h 45  
Respiration et relaxation - le lundi de 19 h 00 à 20 h 15

Endroit : La Belle Église

**Yoga du printemps : 164,17 \$ taxes incluses (min. 6 participants)**  
**Respiration et relaxation : 164,17\$ taxes incluses (min. 6 participants)**

Accessoires nécessaires : un matelas, des vêtements adaptés, une bouteille d'eau, une couverture, des coussins et des blocs au besoin.

Inscription obligatoire avant le 4 avril 2025  
450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca







## Cours de danse COUNTRY AMÉRICAIN

Pour débutants ou intermédiaires. Du 31 mars au 5 juin 2025 / Congé le 17 avril (reprise le 12 juin).

### Les lundis

Débutant - 13 h 00 à 14 h 30

Intermédiaire - 14 h 30 à 16 h 00

(Un minimum de 10 inscriptions est requis)

### Les jeudis

Débutant - 18 h 30 à 20 h 00

Intermédiaire - 20 h 00 à 21 h 30

(Un minimum de 10 inscriptions est requis)

Endroit : La Belle Église

**Coût : 120 \$ + taxes (session de 10 semaines)**

Chaque inscription est valable pour chacun des cours offerts lors de la session du printemps.

Inscription obligatoire : avant le 28 mars 2025

450 882-2920, poste 2234

loisirs.culture@chertsey.ca

Pour informations : Madeleine Luypaert 514 951-3187

# PATINOIRE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi : 18 h à 22 h

Les samedis et dimanches : 10 h à 22 h

Jours fériés et relâche : 10 h à 22 h



La Municipalité est fière d'offrir aux citoyens une foule d'articles pour faire bouger toute la famille.

### Équipements offerts : .....

- Bâtons et rondelles de hockey
- Tubes
- Raquettes
- Tapis de neige
- Luges et soucoupes
- Stabilisateurs d'apprentissage
- Traîneaux

450 882-2920, poste 2234

Obligatoire : vous devez fournir une pièce d'identité pour emprunter de l'équipement.

*La Municipalité n'est pas responsable des blessures ou des accidents qui peuvent survenir sur le site ou durant les activités.*

# Disco



## Thématique Saint-Valentin

Les jeunes de 6 à 12 ans sont invités à venir se déhancher lors de la soirée disco, thématique Saint-Valentin! Grignotines et breuvages à faible coût seront offerts. Les fonds recueillis seront remis à l'organisme Le Groupe des Montagnards.

**21 février 2025 - de 19 h à 22 h**

**Endroit : Salle communautaire**

Parents bénévoles recherchés : inscrivez-vous auprès des loisirs 450 882-2920, poste 2234  
loisirs.culture@chertsey.ca

**Gratuit!**



## Formation Gardiens avertis

Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. En s'appuyant sur les dernières données scientifiques, les méthodes pédagogiques du nouveau programme ont également été revues afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence.

### Carte de Gardiens avertis délivrée par la Croix-Rouge canadienne

11 ans (5<sup>e</sup> année complétée) à 14 ans

Date : 6 mars 2025 (semaine de relâche) de 8 h 30 à 16 h 30

Endroit : Salle communautaire

**Coût : 65 \$ tout inclus**

Matériel à apporter : dîner froid, collations, crayon, carnet de note et une poupée/peluche  
Atout Plus

Inscription obligatoire avant le 21 février 2025

10 inscriptions minimum

450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca



## Cours de dessin

*Avec Chantal Dion, possédant plus de 40 ans d'expérience.*

**Le dessin vous intéresse? Débutant ou expérimenté, joignez-vous à nous.**

- Le cours est orienté vers le dessin figuratif.
- Le médium utilisé est le graphite (crayon à mine) sur papier.
- Des notions de dessin, les secrets de la perspective et autres trucs vous seront enseignés pour mener votre œuvre à bien.

**Coût : 250 \$ / 10 cours**

Date : Les mardis du 1<sup>er</sup> avril au 3 juin 2025 (10 cours) + rencontre d'information le 25 mars

Horaire : De 13 h 00 à 15 h 30

Endroit : Salle communautaire

Matériel non fourni. Une liste du matériel requis vous sera remise, après inscription, à la rencontre du 25 mars 2025, dès 13 h.

Inscriptions jusqu'au 28 mars - Minimum 6 / maximum 8 participants.

450 882-2920, poste 2256 - loisirs.culture@chertsey.ca





## Mars - Mois de la nutrition

Afin de souligner le mois de la nutrition, nous partageons avec vous une recette de barre tendre à cuisiner en famille. Une sélection de documents, en lien avec ce thème, sera disponible à la bibliothèque tout au long du mois de mars.

### Barres tendres au chocolat noir

#### Ingrédients

- ❑ 240 g (1  $\frac{2}{3}$  tasse) de graines de citrouille
- ❑ 150 g (1 tasse) de graines de tournesol
- ❑ 70 g ( $\frac{1}{2}$  tasse) de graines de sésame
- ❑ 200 g (2 tasses) de flocons d'avoine à cuisson rapide
- ❑ 160 g (1 tasse) d'abricots séchés
- ❑ 60 ml ( $\frac{1}{4}$  tasse) d'eau bouillante
- ❑ 160 g ( $\frac{2}{3}$  tasse) de cassonade
- ❑ 125 ml ( $\frac{1}{2}$  tasse) d'huile végétale
- ❑ 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue
- ❑ 2,5 ml ( $\frac{1}{2}$  c. à thé) de sel
- ❑ 23 g (1 tasse) de quinoa soufflé
- ❑ 150 g (5 oz) de chocolat noir, haché



#### Préparation

- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 165 °C (325 °F). Beurrer un moule rectangulaire de 33 × 23 cm (13 × 9 po) et tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.
- Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les graines de citrouille, de tournesol et de sésame en remuant constamment, soit de 3 à 5 minutes. Réserver dans un grand bol.
- Dans la même poêle, dorer légèrement l'avoine en remuant constamment, soit de 2 à 3 minutes. Réserver avec les graines et laisser tiédir.
- Au robot culinaire, réduire les abricots séchés en purée presque lisse. Ajouter l'eau bouillante et mélanger quelques secondes. Ajouter la cassonade, l'huile, la cannelle et le sel, puis mélanger. Ajouter la purée d'abricots et le quinoa soufflé au mélange de graines. Incorporer le chocolat. Répartir dans le moule et égaliser la surface. Pour ce faire, couvrir la préparation de papier parchemin et presser à l'aide d'un rouleau à pâte ou d'un objet plat pour égaliser. Retirer le parchemin du dessus.
- Cuire au four 25 minutes ou jusqu'à ce que les côtés commencent à dorer. Laisser refroidir complètement. Couper en 16 barres. Les barres se conservent 3 semaines dans un contenant hermétique à la température ambiante.

## Atelier de cuisine C'est moi le Chef!

Animation de l'atelier (1 heure environ), incluant l'accompagnement personnalisé des enfants à chaque étape de la recette. Recettes faciles et rapides à préparer pour cuisiner les produits de saison, majoritairement sans cuisson. Inclus : fourniture des ingrédients et ustensiles de cuisine. Trousse de promotion contenant une présentation des ateliers et une banque de photos.

Les enfants de 3 à 10 ans doivent être accompagnés d'un parent durant l'atelier.

3 groupes : 3-5 ans, 6-10 ans, 11 ans et +

3-5 ans : 10 h à 11 h — 6-10 ans : 11 h 30 à 12 h 30 — 11 ans et + : 13 h à 14 h

Date : 22 mars 2025

Endroit : Salle communautaire

**Coût : 3-14 ans : 40 \$ — 15 ans et + : 45,99 \$ taxes incluses**

Gratuit pour les parents accompagnateurs

Inscription avant le 14 mars 2025

Minimum 10 participants et maximum 12 participants par groupe

450 882-2920, poste 2256 - [loisirs.culture@chertsey.ca](mailto:loisirs.culture@chertsey.ca)



**C'est Moi  
Le Chef!**

## Atelier de création de terrarium avec tillandsias (plantes aériennes)

Atelier animé par des animatrices passionnées et expérimentées en botanique et en horticulture. Elles fourniront tous les détails pour entretenir les créations et répondront aux questions des participants avec des conseils personnalisés.

### Eco Terrarium

Inclus : vase, plante, matériel décoratif

Date : 1<sup>er</sup> mars 2025 à 10 h 30

Durée de l'atelier : 1 h 30 à 3 h 00

Endroit : Salle communautaire

**Coût : 45,99 \$ (taxes incluses) par personne**

5 ans et +. Inscription avant le 14 février 2025.

Minimum de 10 participants.

450 882-2920, poste 2256 - [loisirs.culture@chertsey.ca](mailto:loisirs.culture@chertsey.ca)





## Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi : 10 h à 16 h

## Renseignements :

Téléphone :  
450 882-4738

Courriel :  
srivest@chertsey.ca



## Février mois coup de cœur

**En février, on tombe en amour!**

En février, profitez-en pour passer à la bibliothèque et partager vos coups de cœur littéraires. Cette campagne permet aux gens de découvrir de nouveaux auteurs et de partager l'amour de la lecture.

Un endroit sera réservé tout au long du mois, afin d'exposer vos documents favoris et d'inspirer les autres lecteurs. Parce que tous les livres méritent d'être découverts!

450 882-4738  
srivest@chertsey.ca



## Une foule de nouveaux jeux bientôt disponibles!

**La ludothèque élargit son inventaire avec une trentaine de nouveaux titres.** Surveillez les nouveautés, elles seront disponibles sous peu! Les usagers de la bibliothèque peuvent emprunter jusqu'à deux (2) jeux par carte d'abonné, et ce, pour une durée de trois semaines.

Prendre note que les jeux doivent être remis au comptoir des prêts seulement. Nous vous prions de ne JAMAIS déposer ceux-ci dans la chute à livres. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, il est possible de retourner vos jeux, du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 12 h 00, en sonnant à la porte d'entrée.

450 882-4738 - srivest@chertsey.ca





**Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.**

La persévérance fait toute la différence.



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

**LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

#JPS2025

## SOIRÉE ENTRE ADOS!

À l'occasion des Journées de la persévérance scolaire 2025, qui se déroulent du 10 au 14 février, valorisons les efforts et les tentatives qui mènent aux accomplissements. En encourageant la patience et en soutenant les jeunes dans la reconnaissance et le respect de leur propre rythme, nous leur offrons l'appui nécessaire pour surmonter les obstacles et réaliser leurs rêves, petits et grands. Parce que la persévérance fait toute la différence.

**Soirée entre ados le mardi 11 février et vendredi 14 février prochains jusqu'à 20 h à la bibliothèque de Chertsey.**

Viens déguster un bon chocolat chaud et du popcorn dans la salle réservée aux jeunes. Tu pourras en profiter pour jouer une partie sur la console de jeux ou pour regarder tes influenceurs favoris sur l'écran de télévision.

Parce que tes efforts méritent notre attention!



## CONCOURS POUR SOULIGNER TA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Tu es un-e étudiant-e âgé de 12 ans et + et tu habites à Chertsey? Tu aimes les activités sportives? Tu souhaites participer à notre concours et courir la chance de remporter l'une des deux entrées gratuites pour l'événement qui se déroulera le 15 mars prochain à la station touristique Val Saint-Côme?

**Trouve la réponse à cette charade avant le 17 février 2025 et obtiens ton coupon de participation au tirage dont les gagnants seront révélés le 21 février prochain. Il y a trois façons de participer : utilise le code QR et rempli le formulaire en ligne, envoie ta réponse par courriel ou apporte le coupon réponse ci-dessous directement à la bibliothèque.**

Courriel : [loisirs.culture@chertsey.ca](mailto:loisirs.culture@chertsey.ca)  
Bibliothèque  
333, avenue de l'Amitié  
Chertsey (Québec) JOK 3K0



### CHARADE



1. Mon premier est un obstacle de la vie.
2. Mon deuxième est un sport hivernal de glisse.
3. Mon troisième est le nom de L'École nationale de police du Québec.
4. Je suis la dernière syllabe de celui ou celle qui apprend un métier sous la direction d'un instructeur.

**Mon tout est l'événement majeur de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière qui est maintenant un incontournable de la saison hivernale!**

**Qui suis-je? :** \_\_\_\_\_

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025



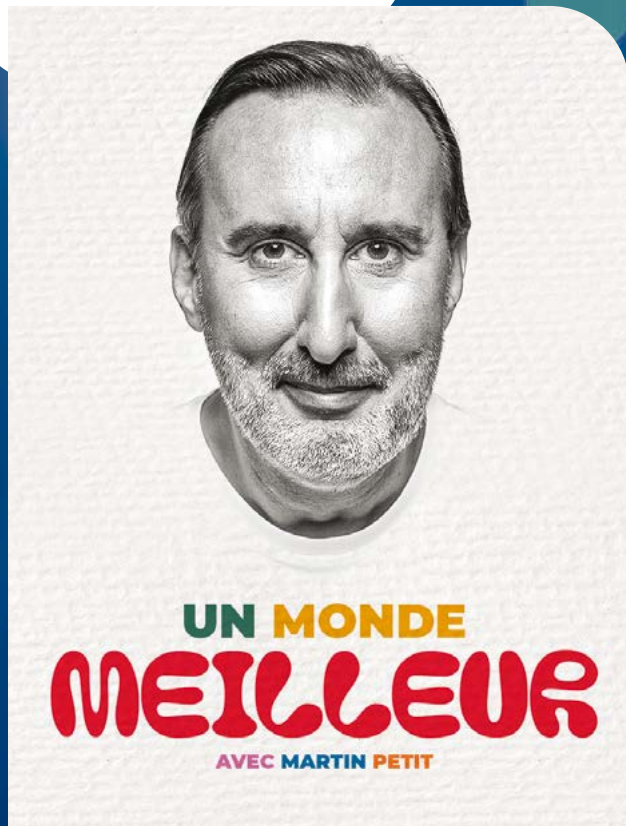
**LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

#JPS2025





# SPECTACLES FÉVRIER + MARS



**Martin Petit**

Un monde meilleur

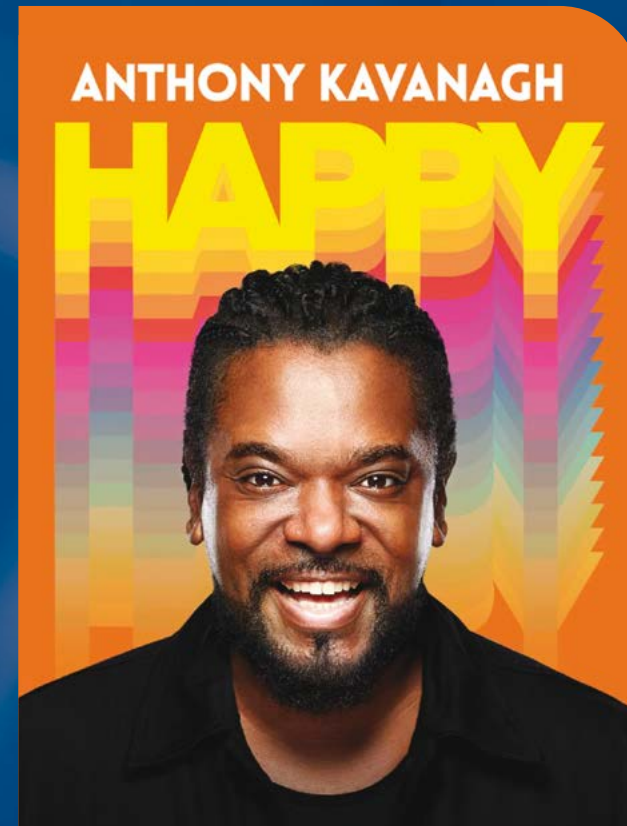
15 février 2025 - 20 h



**Hubert Proulx**

On s'lâche pas

1<sup>er</sup> mars 2025 - 20 h



**Anthony Kavanagh**

Happy

22 mars 2025 - 20 h

**ACHETEZ MAINTENANT! [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)**